



Syndicat National
des Magistrats



Soirée-Débat Publique
JEUDI 28 Janvier 2010 à partir de 17h30,
PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

L'INDÉPENDANCE EST-ELLE SOLUBLE DANS LE MANAGEMENT?

Ou comment faire vivre, en juridiction, l'article 6 de la Convention européenne sur le droit à un juge indépendant et impartial?

Animateur modérateur
Emmanuel JEULAND

Professeur de droit privé à l'École de droit de la Sorbonne de Université Paris 1

1 • De l'indépendance et du juge naturel en démocratie

par Dominique Rousseau Professeur à l'Université de Montpellier 1, membre de l'institut universitaire de France, membre du CSM 2002-2006

2 • L'exception française,

par Noël Mamère

Avocat, député verts de la Gironde et maire de Bègles

3 • L'exemple Allemand :

par Hans Ernst Böttcher

Magistrat Président du Tribunal de Grande Instance de Luebeck

4 • L'exemple Espagnol et les standards européens I

par Carlos Gomez

président de la Cour d'Appel (Audiencia Provincial) des Baléares Expert auprès du Conseil de l'Europe

5 • l'avenir du juge naturel dans les cours constitutionnelles

par Paul Martens

président de la Cour constitutionnelle de Belgique

débat avec la salle